



Projet pédagogique (Profil d'enseignement)

Les études sont organisées d'une part, en « matinées de travail technique » qui se déploient tout au long d'une année et, d'autre part, en « stages de jeu » qui se tiennent les après-midis en séquences successives de 2 à 8 semaines environ. C'est cette organisation (dans la durée du travail technique et en séquence pour celui du jeu) qui rythme et donne sens à l'ensemble du processus pédagogique.

Nous proposons donc un développement continu du travail technique propre à l'acteur·ice (corps, voix, mouvement) qui consiste davantage en un ensemble de processus d'élimination des résistances propres à la conscience du jeu qu'à l'acquisition de compétences additionnées au travail de l'acteur·ice.

Nous privilégions un travail sur la conscience en mouvement et en disponibilité plutôt que l'acquisition d'un savoir de reproduction. Ceci n'induit pas de négliger le travail sur la langue, son articulation parlée et mentale, ses différents aspects rythmiques et autres incontournables objectifs de l'expression dramatique, comme le travail d'improvisation vers le jeu et les « actions concrètes » nécessaires à l'art du plateau.

Dans cet esprit, nous organisons les « stages de jeu » les après-midis avec des professeur·e·s aux options de travail, aux visions, aux demandes propres au jeu, très différentes. Cette pluralité est nécessaire à une formation adressée à la diversité artistique du monde professionnel. Elle est possible parce qu'elle s'appuie sur la « philosophie commune » des continuités techniques du montage, celles-ci étant toujours tournées vers les finalités artistiques qu'elles supposent.

Une progression de quatre « blocs » d'études consécutifs peut ainsi se déployer:

- Un premier « bloc » d'initiation et de mise à niveau des étudiant·e·s (apprendre à travailler)
- Un deuxième de développement de techniques de jeu à partir de l'improvisation (apprendre à apprendre)
- Un troisième de perfectionnement vers la finalisation du jeu (développer le travail)
- Le tout aboutissant au deuxième cycle à la participation à des productions théâtrales et de jeu face à la caméra, ainsi que des stages dans le milieu professionnel (application du travail).

Cet ensemble de dispositif et de processus se déroule en étroite symbiose avec les classes de l'option « Théâtre et Techniques de Communication ». La disposition chronologique des cours et des exercices pratiques est le fruit de l'expérience accumulée depuis la naissance de l'école. Elle assure notamment la possibilité d'association des étudiant·e·s des différents cursus nécessaire à leurs apprentissages respectifs aux moments opportuns pour permettre d'assurer l'acquisition des compétences requises. Elle fait partie du projet pédagogique de l'option.

Référentiel de compétences

1. Mettre en œuvre les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être acquis, au service d'une création artistique autonome et singulière qui tend vers l'excellence;
2. Définir et concrétiser de manière autonome un processus de création artistique;
3. Ancrer sa démarche artistique et éthique, son point de vue dans la réalité du monde;
4. Ressentir, engendrer et faire advenir des émotions par le biais de la création artistique;
5. Définir, concrétiser et réaliser de manière autonome l'ensemble des étapes d'un projet de création individuel ou collectif lié aux arts du spectacle;
6. Évaluer la sécurité et organiser la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres;
7. Manier au service de la création artistique les outils et les techniques de la voix, du corps, du jeu et du plateau;
8. Maîtriser les potentialités narratives du verbe et du geste.

Bloc B1	60 crédits
Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)	Formation corporelle et vocale 1
Identifiant de l'UE	UE.ID.B1.1
Descriptif	Approche de techniques diverses concourant au développement des outils corporels et émotionnels de l'expression physique et vocale de l'acteur.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	25 cr
Pondération	7%
Volume horaire	405 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,4,7,8
Niveau de certification	6
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B1
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Interprétation (Orthophonie et phonétique)	Orthophonie et phonétique - 1	3	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Interprétation (Orthophonie et phonétique)	Orthophonie et phonétique pratique et théorique	1	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Formation corporelle (Travail du corps)	Formation corporelle - 1	4	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Formation vocale (Travail de la voix)	Chansons - 1	4	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Interprétation (Interprétation et improvisation)	Monologues	3	obligatoire	JA+titulaire

Légende des types d'évaluation :

EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Approche des premiers éléments de méthodologie et de pratique du jeu concret, de l'improvisation, de la construction du récit dramatique et des aspects collectifs du travail théâtral.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	23 cr
Pondération	8%
Volume horaire	520 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,6,7,8
Niveau de certification	6
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B1
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Séminaire Jeu concret	5	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Atelier action-réaction 1	4	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Atelier action-réaction 2	2	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Techniques de jeu	4	obligatoire	JA+titulaire

Légende des types d'évaluation :

EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Ensemble de démarches techniques destinées à diversifier les angles et méthodes d'approches de la production du récit dramatique.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	4 cr
Pondération	2%
Volume horaire	75 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,6,7
Niveau de certification	6
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B1
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Techniques de réalisation et de production théâtrale ()	Eclairage - 1	1	obligatoire	EC
Technique	Techniques de réalisation et de production théâtrale ()	Régie générale - 1	1	obligatoire	TP
Technique	Techniques de réalisation et de production théâtrale ()	Initiation au son théâtral	0,5	obligatoire	EC

Légende des types d'évaluation :

EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Ensemble de démarches analytiques, artistiques, historiques destinées à diversifier les angles et méthodes d'approches de la production du récit dramatique.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	8 cr
Pondération	3%
Volume horaire	120 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,3
Niveau de certification	6
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B1
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Analyse appliquée aux arts du spectacle (Œuvres dramatiques)	Pratiques scéniques et littératures dramatiques - 1	2	obligatoire	EC
Technique	Analyse appliquée aux arts du spectacle (Œuvres dramatiques)	Pratiques scéniques et littératures dramatiques - 2	2	obligatoire	TE
Technique	Évolution des formes artistiques (Cinéma)	Histoire du cinéma - 1	1	obligatoire	EC
Technique	Évolution des formes artistiques (Musique appliquée aux arts du spectacle)	Musique	1	obligatoire	EC

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Bloc B2	60 crédits
Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)	Formation vocale 2
Identifiant de l'UE	UE.ID.B2.5
Descriptif	Approche et pratique de techniques diverses concourant au développement des outils corporels et émotionnels de l'expression vocale de l'acteur.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	12 cr
Pondération	6%
Volume horaire	190 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,4,7,8
Niveau de certification	6
Prérequis	UE.ID.B1.1
Corequis	UE.ID.B2.6, UE.ID.B2.8
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B2
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Interprétation (Orthophonie et phonétique)	Formation vocale	1	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Formation vocale (Travail de la voix)	Voix chantée - 1	1	obligatoire	JA+titulaire

Légende des types d'évaluation :

EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Approche et pratique des techniques diverses concourant au développement des outils corporels et émotionnels de l'expression physique de l'acteur.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	16 cr
Pondération	8%
Volume horaire	225 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,4,7,8
Niveau de certification	6
Prérequis	UE.ID.B1.1
Corequis	UE.ID.B2.5, UE.ID.B2.7
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B2
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Formation corporelle (Travail du corps)	Formation corporelle - 2	4	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Formation corporelle (Travail du corps)	Mouvement et espace - 1	1	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Formation corporelle (Travail du corps)	Mouvement et espace - 2	1	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Interprétation (interprétation)	Rythme	1	obligatoire	JA+titulaire

Légende des types d'évaluation :

EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Éléments de méthodologie et de pratique du jeu concret, du dialogue avec le metteur en scène, de l'improvisation, de la construction du récit dramatique et des aspects collectifs et individuels du travail théâtral.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	28 cr
Pondération	14%
Volume horaire	420 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,4,7,8
Niveau de certification	6
Prérequis	UE.ID.B1.2
Corequis	UE.ID.B2.6, UE.ID.B2.8
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B2
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Texte/Texte	1	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation)	Interprétation 1 - Mythologie personnelle	2	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Interprétation - Mise en scène	2	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Mise en lecture	1	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Ecriture)	Écriture(s) - Mise en jeu	2	obligatoire	JA+titulaire

Légende des types d'évaluation :

EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Ensemble de démarches analytiques, artistiques, historiques destinées à diversifier les angles et méthodes d'approches de la production du récit dramatique.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	4 cr
Pondération	2%
Volume horaire	60 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,3
Niveau de certification	6
Prérequis	UE.ID.B1.4
Corequis	UE.ID.B2.5, UE.ID.B2.7
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B2
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Analyse appliquée aux arts du spectacle (Œuvres dramatiques)	Pratiques scéniques et littératures dramatiques contemporaines - 1	1	obligatoire	EC
Technique	Analyse appliquée aux arts du spectacle (Œuvres dramatiques)	Pratiques scéniques et littératures dramatiques contemporaines - 2	1	obligatoire	EC
Technique	Évolution des formes artistiques (Littératures dramatiques)	Pratiques scéniques et littératures dramatiques contemporaines - 3	1	obligatoire	EC
Technique	Évolution des formes artistiques (Littératures dramatiques)	Pratiques scéniques et littératures dramatiques contemporaines - 4	1	obligatoire	EC

Légende des types d'évaluation :

EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Bloc B3	60 crédits
Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)	Formation vocale 3
Identifiant de l'UE	UE.ID.B3.9
Descriptif	Apprentissage de techniques diverses concourant au développement des outils corporels et émotionnels de l'expression vocale de l'acteur.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	14 cr
Pondération	10%
Volume horaire	195 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,4,7,8
Niveau de certification	6
Prérequis	UE.ID.B2.5
Corequis	UE.ID.B3.10, UE.ID.B3.12
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B3
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Interprétation (Orthophonie et phonétique)	Voix chantée - 2	1	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Formation vocale (Travail de la voix)	Voix chantée - 3	1	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Interprétation (Orthophonie et phonétique)	Orthophonie et phonétique - 2	1	obligatoire	JA+titulaire

Légende des types d'évaluation :

EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Apprentissage des techniques diverses concourant au développement des outils corporels et émotionnels de l'expression physique de l'acteur.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	7 cr
Pondération	6%
Volume horaire	90 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,4,7,8
Niveau de certification	6
Prérequis	UE.ID.B2.6
Corequis	UE.ID.B3.9, UE.ID.B3.11
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B3
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Interprétation et mise en scène (Formation corporelle et gestuelle)	Mouvement et espace - 3	2	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Mouvement et espace - 4	1	obligatoire	JA+titulaire

Légende des types d'évaluation :

EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Eléments de méthodologie et de pratique du jeu concret, du dialogue avec le metteur en scène, de l'improvisation, de la construction du récit dramatique et des aspects collectifs et individuels du travail théâtral. Première expérimentation personnelle, encadrée par des professeurs spécialisés de la conception et de la direction un projet.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	30 cr
Pondération	28%
Volume horaire	585 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,4,7,8
Niveau de certification	6
Prérequis	UE.ID.B2.7
Corequis	UE.ID.B3.10, UE.ID.B3.12
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B3
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Interprétation 4 - Doublage	1	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Interprétation 3 - Travail texte	3	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Écriture plateau	1	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Cartes blanches	4	obligatoire	Titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation)	Jeu face caméra	1	obligatoire	JA+titulaire

Légende des types d'évaluation :

EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Démarches analytiques et historiques destinées à diversifier les angles et méthodes d'approches de la production du récit dramatique.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	3 cr
Pondération	2%
Volume horaire	60 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,3
Niveau de certification	6
Prérequis	UE.ID.B2.8
Corequis	UE.ID.B3.9,UE.ID.B3.11,
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B3
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Évolution des formes artistiques (Littératures dramatiques)	Pratiques scéniques et littératures dramatiques contemporaines - 5	1	obligatoire	TE/EC

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Approche des principaux aspects juridiques et productionnels nécessaires à la compréhension des mécanismes sociaux, institutionnels et financiers de la production du spectacle vivant.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	6 cr
Pondération	4%
Volume horaire	105 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,3
Niveau de certification	6
Prérequis	
Corequis	UE.ID.B3.12
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B3
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Application de la gestion de la production en arts du spectacle ()	Production théâtrale	2	obligatoire	TE
Général	Sciences et sciences appliquées aux arts du spectacle (Droit appliqué aux arts du spectacle)	Droit d'auteur	1	obligatoire	TE
Général	Sciences et sciences appliquées aux arts du spectacle (Droit appliqué aux arts du spectacle)	Droit social	1	obligatoire	TE
Général	Sciences et sciences appliquées aux arts du spectacle (Droit appliqué aux arts du spectacle)	Droit des institutions culturelles	1	obligatoire	TE

Légende des types d'évaluation :

EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.